INTERCO JUSTICE

Pour adhérer à la CFDT :

/intercocfdt

INTERCO.CFDT.FR

29 avril 2025

Déclaration liminaire CFDT au Comité social ministériel du 29 avril 2025

Monsieur le Ministre,

La CFDT salue votre présence en cette période troublée pour notre ministère.

Malgré les budgets historiques pour la justice annoncés par votre prédécesseur, nous constatons aujourd'hui que nous sommes loin de l'embellie attendue pour l'ensemble des agents de ce ministère et pour le service public de la justice.

A la protection judiciaire de la jeunesse :

Les **idées répressives** gagnent du terrain en matière de justice des mineurs alors que l'aspect **éducatif** est de moins en moins porté par les politiques.

La CFDT continuera de s'opposer par principe à ce durcissement de la réponse pénale faite aux mineurs car conduite **sans réflexion** notamment sur la complexité et la multiplicité des causes.

Mais elle est aussi conduite sans prise en compte des lourdes conséquences que ces propositions auraient pour le devenir des jeunes les plus vulnérables.

L'absence de considération pour les enjeux de la Direction de la protection de la jeunesse s'illustre désormais de manière récurrente : **absence de réelle mise en œuvre du plan d'action de la PJJ.**

Ce plan pourtant obtenu à la suite des actions de protestation de l'été 2024 en réponse à la **gestion désastreuse des contractuels**, était supposé engager une réflexion concrète sur la correspondance entre les besoins identifiées sur le terrain et les ressources allouées. Cependant, aujourd'hui, cette direction se contente de l'annonce de créations de postes dans le cadre du plan narcotrafic, décision prise sans aucune consultation préalable ni information. Ceci met en évidence un manque de considération pour le dialogue social mais cela, ce n'est pas nouveau dans cette direction …

A quand l'ouverture de véritables discussions à la PJJ ?

Au niveau ministériel :

L'état du dialogue social est un cran au-dessus **mais encore loin du compte** pour les discussions relatives aux personnels techniques et administratifs notamment.

Concernant la création de la **filière technique ministérielle**, **la CFDT** a dû se résoudre à une décision exceptionnelle : **quitter la table lors du dernier groupe de travail**, tant les propositions ne pouvaient correspondre aux attentes de ces agents sur le terrain.

Malgré nos mises en garde répétées, il nous a fallu **saisir Madame la Secrétaire générale ainsi que votre Directrice de cabinet** pour exposer clairement nos attentes : **une véritable filière technique ministérielle**, c'est-à-dire déployée et accessible avec un volume de postes suffisant pour faire face tant aux attentes des personnels qu'aux besoins des services.

Concernant la **revalorisation des personnels administratifs**, les discussions se poursuivent, **la CFDT** rappelle sa demande d'une véritable reconnaissance des missions de tous et non un saupoudrage insatisfaisant pour tous.

La CFDT rappelle son courrier relatif à sa demande de revalorisation et d'ouverture de discussions pour les **personnels de la filière sociale**. Ce courrier envoyé le 17 décembre au Secrétariat général n'a à ce jour trouvé aucune réponse.

Quelle belle marque de reconnaissance pour nos collègues qui sont aux côtés des autres agents chaque jour et qui font systématiquement preuve d'une mobilisation exemplaire lors des évènements graves comme récemment encore !

Pour ce qui est du **projet d'accord QVCT**, celui-ci a nécessité 1 an et demi de discussions, il devrait nous être proposé pour signature prochainement.

Mais Monsieur le ministre, **la CFDT** l'a dit, elle ne signera qu'un accord qui a de véritables chances d'être **effectif**, pas un document pour « faire joli ».
Pour cela il faut des moyens, nous attendons **des garanties**.
Pour cela il faut également une volonté politique forte et affirmée, nous attendons **votre portage politique** de cet accord voulu par votre prédécesseur.

Car si le dialogue social peine parfois, il n'est malheureusement pas le seul élément qui batte de l'aile dans notre ministère. En effet, malgré les budgets passés, l'ensemble de l'institution vacille par manque de moyens.

Malgré les grands discours sur la QVCT, les conditions de vie au travail ne cessent de se dégrader.
Et maintenant, c'est la sécurité des agents qui n'est plus suffisant assurée. Oui monsieur le ministre, vos agents ne se sentent pas en sécurité !

Ainsi, **au sein de l'administration pénitentiaire**, depuis plus de dix jours, les prisons françaises et leurs agents sont la cible d'une **vague d'attaques et d'intimidations inédites**.

Ces agressions et attaques, incendies, tirs, tags touchent aussi bien les agents que leurs familles et leurs lieux de travail.

Cela instaure un climat de terreur et de vulnérabilité.

La CFDT dénonce cette escalade de violence, qui menace la sécurité, la dignité et la stabilité des agents, et **appelle à des mesures concrètes et immédiates** car il ne faudra pas entendre dire ensuite que l'on souhaite améliorer l'attractivité de nos métiers si ce problème n'est pas rapidement endigué.

Cela exige **un renforcement de la protection des personnels et de leurs familles**, avec des dispositifs de sécurité renforcés, une réponse pénale ferme contre les auteurs lorsqu'ils seront identifiés, un soutien psychologique pour les victimes, et des moyens supplémentaires pour l'administration pénitentiaire.

La CFDT rappelle que les agents sont essentiels à la sécurité publique et à l'État de droit, et qu'ils ne doivent pas être considérés comme des cibles. **L'État doit prendre ses responsabilités pour garantir la sécurité et mettre fin à cette spirale de violence**.

C'est toute notre institution qui est aujourd'hui attaquée, au sein de l'administration pénitentiaire, mais également **aux services judiciaires.**

Oui nous l'avons vu, même quand un jugement est prononcé, il est désormais largement critiqué politiquement légitimant une mise en cause personnelles des agents et magistrats.

Il est temps que cela cesse et que le ministère martèle que **la Justice est un pilier de la démocratie, sans elle pas d'Etat de droit.**

Mais aujourd'hui, force est de constater que la Justice est sous pression médiatico-politique et que **notre ministère peine à la défendre face à toutes ces attaques**.

Dans ce contexte, chaque marque de soutien compte et vous avez marqué une **rupture** avec vos prédécesseurs en ouvrant enfin réellement le sujet de la **revalorisation du corps des DSGJ et de l'organisation des juridictions**.

La CFDT porte cette demande depuis de nombreuses années, cette année, aidé par une **mobilisation inédite**, un ministre de la justice a enfin entendu et compris le besoin exprimé.

Les négociations avancent, des propositions sont sur la table, vous le savez, **la CFDT** y travaille sérieusement et continue de porter de nombreuses revendications légitimes.

La CFDT ne laissera pas une nouvelle fois les **DSGJ** rester sur le quai en regardant passer le train de **la reconnaissance statutaire et salariale**.

Aujourd'hui, alors que ces négociations avancent, les agents ont besoin de **votre engagement politique pour porter cette réforme en interministériel**.

Vos prédécesseurs ont trop attendu, nous contraignant à négocier dans une **période d'incertitude budgétaire forte**.

Il nous faut donc tout votre soutien pour que le corps de direction des services judiciaires soit enfin reconnu à sa juste valeur.
Le bon fonctionnement de nos juridictions en dépend.

Les représentants CFDT :

Guillaume Grassaud
Ghislain Bonthoux